



# Questions d'Éduc.

Collection Dossiers UNSA Éducation  
[www.unsa-education.com](http://www.unsa-education.com)

N° 020 Septembre 2015

## bac-3 bac+3 : au-delà du slogan

La **fédération UNSA** des **métiers** de l'**Éducation**, de la **Recherche** et de la **Culture**



# Sommaire

**3** **Édito**

**4 et 5** **Naissance du concept**

**6 et 7** **Du bac-3 au bac : l'orientation en question**

**8 et 9** **L'ESR à deux vitesses**

**10 et 11** **Contexte de l'ESR et développement des universités**

**12 et 13** **L'avis de nos syndicats**

**14 et 15** **Zoom sur les initiatives**

**16 et 17** **La place des territoires**

**18** **Conclusion : mesurer ce qui est important**

**19** **Pour aller plus loin**



## Ont participé à ce numéro

### Laurent ESCURE

Secrétaire général - UNSA Éducation

### Fabrice COQUELIN

Directeur Publication - UNSA Éducation

### Denis Adam

Secrétaire national - Secteur Éducatif

### Secteur Éducation

Pour la rédaction

### Secteur Communication

Pour la réalisation

### Crédit photo

Photopin-Fotolia

## Nos Partenaires



Ces dossiers sont aussi téléchargeables sur <http://cha.unsa-education.com>

**2**

**Questions d'Éduc.** N°020 Septembre 2015



# Édito

## Du bac-3 au bac+3 :

« Créer des marches, plutôt que pratiquer le saut à la perche »

*Avec l'allongement des études et l'augmentation des pourcentages de réussite au baccalauréat (ou devrais-je écrire : aux baccalauréats), celui-ci retrouve, ce qu'officiellement il a toujours été, un premier grade universitaire et donc un passeport d'entrée dans les études supérieures. En mars 2012, dans son éditorial de la Revue de l'Association Française des Acteurs de l'Éducation ADMINISTRATION & ÉDUCATION (n°133 \*), Paul QUENET dressait le constat que « plusieurs réformes récentes s'inscrivent clairement dans la perspective d'une continuité entre le secondaire supérieur et les premières années de l'Enseignement supérieur : réformes de la voie professionnelle puis du lycée général et technologique, plan licence à l'université ou orientation post-bac » mais qu'« à l'inverse, les freins à l'émergence d'une école de bac moins 3 à bac plus 3 sont nombreux : complexité et diversité du système d'enseignement supérieur français, méconnaissance, voire ignorance, entre le secondaire et une part majoritaire du supérieur, mission du lycée entre bachotage, sélection et préparation à l'enseignement supérieur, finalité encore en évolution de l'enseignement professionnel secondaire... ».*

*Aussi, sans changement en profondeur et malgré le constat de la majorité des observateurs du système scolaire et universitaire d'un besoin d'articulation entre le lycée et l'enseignement supérieur, la revendication du bac -3 bac +3 apparaît davantage comme un slogan, un vœu pieux (bien que laïque) dont la réalité manque cruellement de contenu.*

*Lui donner du corps, de la consistance demanderait un double mouvement : celui d'une évolution du lycée abandonnant « en lui-même (ou plutôt à travers un bac sophistiqué) sa propre complétude » pour reprendre les mots de Jean-Paul de Gaudemar et celui d'une université prenant davantage en compte l'accueil, la préparation et l'intégration de ses futurs et nouveaux étudiants.*

*Une exigence indispensable face à l'échec massif (1 étudiant sur 2) en premières années de licence et aux vœux des nouvelles exigences de notre société. En effet, notre société attend « non seulement des gens plus formés, mais des gens plus autonomes, plus créatifs, plus capables de prendre des risques » comme le montrent Yves Lichtenberger et Jean-Pierre Korolitski qui plaident pour « créer des marches, plutôt que pratiquer le saut à la perche ». Ce sont ces étapes et ces articulations allant de l'orientation et des filières du lycée aux stratégies d'évolution des universités et des parcours de l'ESR que ce « Questions d'Éduc » se propose d'interroger.*

(\*) [http://www.education-revue-afae.fr/pagint/revue/resume.php?id\\_art=126](http://www.education-revue-afae.fr/pagint/revue/resume.php?id_art=126)



# Naissance et évolution du concept

**À** la fin des années 1950, moins d'un écolier sur deux allait au collège. Au début des années 1960, moins de 15% d'une génération atteignait le baccalauréat. Or depuis 2010, c'est 50%, voire plus, d'une classe d'âge que la France ambitionne d'emmener jusqu'à la Licence. Il s'agit ainsi de répondre à la Stratégie européenne de Lisbonne. Mais, cette évolution a également été provoquée par le processus de Bologne et la mise en place du LMD\* qui, en posant la licence comme premier niveau de qualification de l'enseignement supérieur, a déclenché une forte augmentation de l'offre des formations à bac+3 qui n'est pas encore stabilisée.

Ainsi, pour atteindre cet objectif quantitatif et apporter une réponse qualitative au nombre important d'échecs en L1, il est aujourd'hui nécessaire d'adapter les structures et les méthodes et de mobiliser les différents acteurs. Pour autant, si le phénomène est majeur par son ampleur et actualisé dans sa terminologie, il n'est pas vraiment nouveau. Bien au contraire, c'est un concept assez ancien déjà qui s'appelait initialement « *lien lycée-université* ». Par contre, ce n'est que récemment qu'il est devenu une priorité affichée au cœur des politiques ministérielles, le plus souvent sous la forme d'un continuum.

## Une volonté politique

Ainsi, la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Najat Vallaud-Belkacem a annoncé, dès son arrivée, qu'elle souhaitait se centrer sur trois axes forts, parmi lesquels : améliorer la transition lycée-université c'est-à-dire le « *bac -3/bac +3* ». Elle entend, à cet effet, « *concrétiser les mesures contenues dans la loi ESR* » et « *faire en sorte que les choix d'orientation soient construits, mûris et non subis* ».

En juillet 2013, une circulaire a été publiée à cet effet.

Elle vise à renouveler le rôle, le fonctionnement et la composition de la Commission académique des formations post-Baccalauréat, Commission qui « *aborde toutes les questions relatives au continuum entre l'enseignement scolaire et supérieur* ».

Cette commission, qui doit se réunir au moins une fois par an, sous la présidence du recteur d'académie, a pour but d'avoir une vision complète de l'offre de formation à l'échelle des territoires, y compris celles hors périmètre MESR.

La circulaire prévoit également des dispositions pédagogiques permettant de renforcer le continuum de formation :

- une orientation mieux construite ;
- la recherche d'une meilleure articulation des programmes ;
- la rénovation des programmes de CPGE\* (avec en particulier « *la semestrialisation des enseignements et le rôle spécifique dévolu au premier semestre, période de transition entre les enseignements secondaire et supérieur* ») ;
- la rénovation des programmes de DUT\* ;
- la rénovation des programmes de BTS\* ;
- des dispositifs d'aide à la réussite :
  - Personnalisation de l'enseignement scolaire (tutorat, passerelles, dispositifs de personnalisation permettant de favoriser la réussite des futurs étudiants) ;
  - Dispositifs d'aide dans l'Enseignement supérieur (diversité des parcours, parcours renforcés ou de soutien en licence, dispositifs de réorientation...).

\* Formation Licence-Master-Doctorat

\* Classe préparatoire aux grandes écoles

\* Diplôme universitaire de technologie

\* Brevet de technicien supérieur

(Circulaire parue au BO n° 30 du 25 juillet 2013 [http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=72634](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=72634))

## Les limites du concept

De nombreux freins existent et ralentissent ou s'opposent à la mise en place d'un continuum « *bac-3/bac+3* ».  
Ils sont de différentes natures.

Ainsi la complexité et la diversité du système d'Enseignement supérieur français, la méconnaissance entre le secondaire et une partie du supérieur, les différences entre le statut des enseignants-chercheurs et celui commun des professeurs de collège et de lycée (même si des agrégés et des certifiés peuvent être sollicités pour enseigner à l'université, ils y exercent avec un statut différent de celui des enseignants-chercheurs)...rendent l'application difficile.

La seconde dimension de blocage réside dans l'utilisation du terme même de « *continuum* ». D'une part, il laisse penser qu'il y aurait là une continuité naturelle et unique entre le lycée et l'université, comme c'est le cas pour le socle commun de la scolarité obligatoire avec l'école élémentaire et le collège. Or, la diversité des options, les possibilités d'orientations et de filières, les choix de s'arrêter au niveau du bac ou du bac +2, comme c'est encore possible avec les DUT ou les BTS, la nécessité de permettre des parcours personnalisés et des passerelles entre les filières ne rendent ni pertinente ni souhaitable cette notion de continuum.

Le troisième élément de dysfonctionnement réside dans le caractère expérimental et local des initiatives prises jusqu'à présent et qui, si elles revendiquent de s'inscrire dans le *bac-3/+3*, se limitent généralement à des articulations « *bac-1/+1* », permettant une préparation des étudiants des classes de terminale et assurant un accueil des nouveaux étudiants de L1.... Si ceci présente des intérêts, c'est loin d'être suffisant.

Pour Jean-Paul de Gaudemar, qui rappelle que « *la France est un des rares pays au monde où le baccalauréat est, depuis sa création en 1808, le premier grade de l'enseignement supérieur et où donc, ipso facto, la préparation du baccalauréat devait plus que partout ailleurs s'inscrire dans une perspective de parcours dans l'enseignement supérieur* » constate que, paradoxalement, « *c'est le contraire qui s'est produit lors de la deuxième moitié du XXe siècle* » (in revue de l'AFAE-2012).

Il propose de prolonger sa réflexion, en se posant dorénavant « *la question [...] de savoir comment en faire un examen adapté à une finalité du lycée repositionné dans un parcours bac-3/bac+3. Comment en faire un moment de vérification des savoirs et compétences nouveaux acquis en trois ans mais aussi un test d'aptitude au parcours ultérieur postulé, en retrouvant ainsi le sens originel d'un bac comme premier grade universitaire* ».



Ce sont ces enjeux qui sont désormais à travailler afin de donner du sens au concept de « *bac-3/bac+3* ».

# Du bac-3 au bac : l'orientation en question

**L'**orientation instaurée dans un souci d'égalité, afin de donner à chaque filière une formation fondée sur les mêmes modèles -mêmes cycles d'enseignement, diplômes portant les mêmes noms- est pourtant assimilée à une étape négative. Pour l'UNSA Éducation, notre système d'orientation actuel reposant sur une série d'exclusions successives et qui se veut encore « déterministe » doit être remis en question.

## L'image de soi



« Tes résultats scolaires ne te permettent pas d'aller en seconde, ce sera donc pour toi la voie professionnelle ». Combien d'élèves se sont entendus dire cette phrase au cours de l'année de 3ème ? Aussi « brutale » qu'elle soit, il y a des élèves qui s'y attendent et d'autres qui s'y font. Il y a également les élèves qui s'y refusent, très souvent dans le silence le plus total. Pour eux, l'orientation en voie professionnelle, sélection par l'échec, n'est ni préparée ni comprise et la violence institutionnelle ne s'arrête pas là.

Enfin décidé à ouvrir la brochure listant les 90 spécialités des baccalauréats professionnels, une grande partie d'entre eux, a le choix entre 2 voire 3 d'entre elles. En effet, les formations les plus prisées sont déjà complètes : le couperet de la note est tombé et le tri se fait partout. L'année file vite, et à l'arrivée, la proximité géographique du lycée professionnel, aidera à se décider.

S'il ne s'agit pas ici, de refuser tout processus d'orientation, ni même de nier la pertinence des résultats scolaires, il convient de réfléchir à la notion d'orientation subie. Si ce sentiment est encore -beaucoup trop- présent chez les élèves des lycées professionnels, il l'est aussi en lycée général et technologique où l'« inégale dignité » des filières est un tabou.

Cette orientation par l'échec, conduit au développement d'un autre phénomène : l'autocensure. Si la hiérarchie entre les filières reste inavouée, elle se sait. Elle se sait d'ailleurs très bien chez les jeunes et leur famille, et explique qu'avec le même niveau de réussite, les enfants d'ouvriers visent « moins haut » que les enfants de cadres.

C'est un fait, dans notre système éducatif l'échec et l'orientation qui va avec, font peur.

## Orientation : il faut que ça bouge

Philippe Merieu a rappelé que « *s'orienter n'est pas chose facile. Il faut explorer diverses possibilités, s'en construire des représentations, s'interroger sur la manière dont elles nous correspondent, mais aussi dont elles peuvent nous faire progresser. Il faut stabiliser des choix provisoires et savoir les réviser si l'on se trouve dans une impasse. Il faut apprendre à surmonter ses échecs sans revoir systématiquement ses ambitions à la baisse* ».

Le principe de l'Éducation à l'orientation « *montre la volonté des politiques publiques de passer d'une approche déterministe à une approche éducative* ». Malgré toute une série de mesures, il serait temps que ça bouge vraiment !

En finir avec l'orientation passive demande l'ouverture de l'établissement à ses partenaires, une formation des enseignants du second degré sur le fonctionnement de l'ESR et les enjeux de l'orientation, une valorisation du rôle technique des conseillers d'orientation psychologues au sein des équipes pédagogiques, ainsi qu'une réelle place soit faite aux familles.

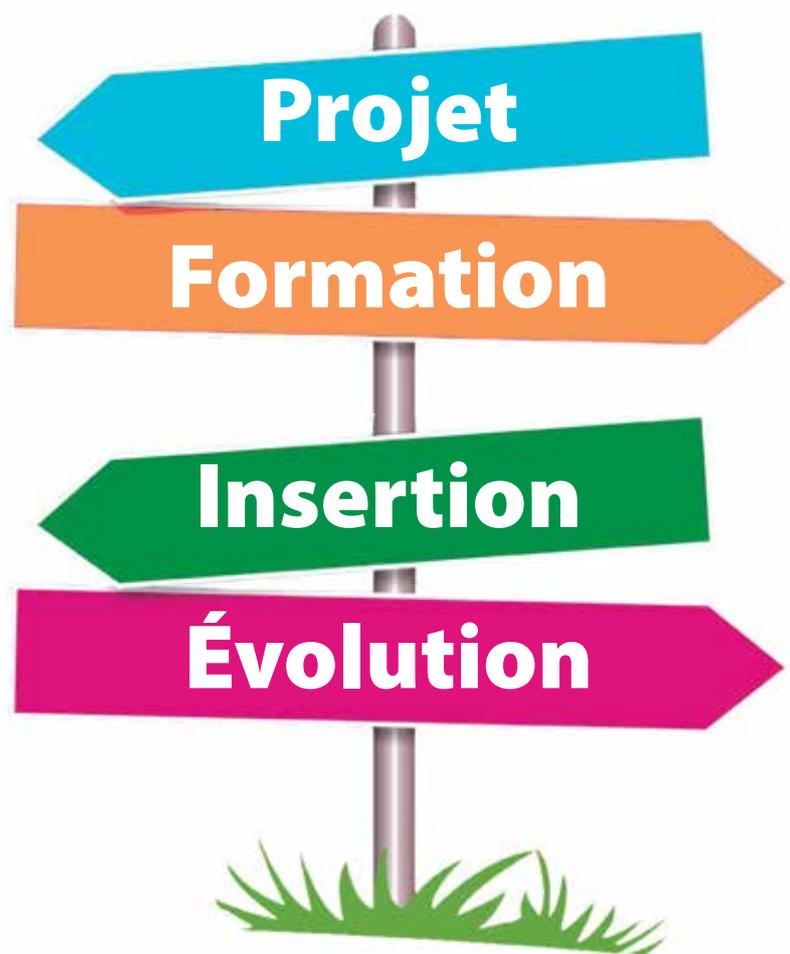
Oui, le processus de l'orientation doit reposer sur l'interactivité.

## bac à bac+3, et après...

Dans notre société où les parcours professionnels sont pluriels, l'éducation à l'orientation, dès le cursus initial, doit permettre aux jeunes d'acquérir des réflexes et des compétences pour se former tout au long de la vie.

Aujourd'hui encore, l'orientation reste trop centrée sur les résultats scolaires.

Au-delà du slogan, il est temps de changer de paradigme et faire de l'orientation un mécanisme de réflexion prospective. Les années bac-3, bac-2 et bac-1 doivent non seulement permettre une orientation juste et réfléchie, mais elles doivent aussi contribuer au développement de l'estime de soi, de l'auto-positionnement, de l'analyse de son parcours antérieur, la connaissance du monde économique et professionnel, la méthodologie de recherche... autant d'éléments -non scolaires- qui nous permettent de nous orienter et de nous réorienter au lycée, à la fac et ailleurs.



# Un ESR à deux vitesses

**L**a massification de l'enseignement a décuplé le nombre de jeunes poussant les portes de l'Enseignement supérieur. D'abord au sein des universités, puis des lycées (BTS) et bien entendu au sein d'écoles, privées ou publiques. Le développement de l'accès à l'Enseignement supérieur a laissé apparaître les fractures déjà présentes qui existent entre les filières sélectives et l'université.

## Le poids d'un héritage

L'État crée les premières grandes écoles afin de fournir des cadres techniques et militaires aux grands corps du pays. Leur succès, dans les domaines techniques, mais également dans celui du commerce et celui des sciences politiques leur a donné une place toute particulière dans le paysage de l'Enseignement supérieur.

L'École Polytechnique est devenue le modèle de ces Grandes Écoles au XIXe siècle, et ce modèle s'est étendu à des disciplines non techniques. Ainsi considérait-on jusqu'au milieu du XXe siècle et même ensuite que « Polytechnique [était] l'École du Pouvoir, l'École Normale Supérieure (ENS de la rue d'Ulm) l'École du Savoir, et HEC l'École de l'Argent ».

## 2 vitesses qui reflètent les inégalités sociales



Aujourd'hui encore, l'Enseignement supérieur français est marqué par la cohabitation -difficile- entre, d'une part, l'université destinée à accueillir largement les bacheliers et, d'autre part, les filières sélectives.

Alors que les grandes écoles et formations qui sont censées permettre d'accéder à l'élite perdurent grâce à deux mécanismes de sélection, l'un financier, l'autre relevant des codes : filières, options, lycée de grande ville ; les universités ont, quant à elles, pour mission de service public d'accueillir tous les bacheliers.

L'accès à l'Enseignement supérieur et le choix des études sont encore (trop) liés à l'origine sociale des étudiants.

Les chiffres sont là :

- 90% des enfants d'enseignants et 82% des enfants de cadres supérieurs accèdent à l'Enseignement supérieur contre 47% des enfants d'employés, 42% des enfants d'ouvriers qualifiés et 31% des enfants d'ouvriers non qualifiés ;
- la proportion des enfants de cadres supérieurs, de professions libérales ou d'enseignants représentent 48,8% des élèves des CPGE et 42% des premières inscriptions dans les filières de santé.

Inversement, les filières courtes, IUT et surtout STS, accueillent une proportion élevée d'enfants d'ouvriers et d'employés.

(Jean-Richard Cytermann in « De bac-3 à bac+3 » Revue de l'AFAE n°1 de 2012)

Si le coût des études plus longues, défavorisant les familles modestes et obligeant parfois certains étudiants à travailler durant leurs études, est à prendre en compte, c'est aussi le manque de préparation en amont aux études qui les attendent qui peut justifier une telle différence.

Jean-Richard Cytermann le réaffirme : « *Les différences de coût, combinées avec les différences de parcours selon les catégories sociales contribuent, comme l'a montré le rapport du CERC de 2003 à donner à l'Enseignement supérieur un caractère peu redistributif, voire antiredistributif* ».

### Vers un ESR à 3 voire 4 vitesses ?

Dans ce contexte de concurrence et de massification, les universités développent, elles aussi, des filières sélectives.

Sujet vif, le développement des méthodes de sélection par les universités a fait l'objet du dossier de presse de l'UNEF cet été (Union Nationale des Étudiants de France).

La principale organisation représentant les étudiants y a dévoilé les résultats de son enquête.

Les chiffres indiqués sont inquiétants :

- « 54 universités pratiquent une sélection illégale » ;
- « 334 licences sont sélectives dans l'illégalité » ;
- « 30% des filières universitaires

*ne peuvent pas répondre à toutes les demandes d'inscription à cause de leur capacité d'accueil ».*

L'UNEF qui dit avoir recensé « plusieurs milliers de bacheliers qui n'ont pas pu s'inscrire dans la filière de leur choix », ajoute que « le droit aux études, pourtant garanti par le code de l'éducation, est remis en cause ».



# Contexte de l'ESR et développement des universités

**E**njeu de société, l'Enseignement supérieur et la Recherche sont un investissement pour l'avenir tant sur le plan économique que social. Longtemps délaissées, les questions des politiques publiques en matière d'ESR sont rattrapées par le contexte de mondialisation qui fait que la concurrence est présente dans tout.

La signature des accords de Bologne en 1999, associant les gouvernements européens, à d'autres pays voisins comme la Russie, a permis d'uniformiser les parcours de l'Enseignement supérieur européen en créant le système LMD (Licence Master Doctorat).

Soumis à la comparaison européenne et mondiale, notre système fait l'objet de vifs débats. Souvent jugées à la traîne, les universités françaises doivent s'adapter à un contexte en pleine évolution.

## Une concurrence internationale, l'exemple du classement de Shanghai



Au cours des années 1990, compte tenu de sa puissance économique, la Chine entame une réflexion sur son système d'Enseignement supérieur et souhaite comparer ses universités à celles qui sont dites de renommée mondiale. Travaillant sur le sujet, une équipe de chercheurs fait paraître pour la première fois en 2003, ce classement académique des universités mondiales par l'université Jiao Tong de Shanghai.

Les critères retenus :

- nombre de prix Nobel ou de médailles Fields parmi les anciens élèves et les chercheurs ;
- nombre de chercheurs les plus cités dans leur discipline ;
- nombre d'articles publiés ;
- performance académique au regard de la taille de l'institution

qui favorisent les grandes universités américaines et qui se concentrent sur les sciences dures.

Décrié notamment pour les critères retenus, ce palmarès est pourtant l'un des plus suivis par les universitaires français, les médias et la classe politique.

En effet, s'il dessert notre système composé d'établissements plus petits et proposant davantage de formations en sciences humaines et en droit, cette liste des 500 meilleures universités, reste belle et bien attendue chaque été pour y « vérifier » -sans vraiment le dire- le rang de la France.

## Massification et évolution du public accueilli

Depuis quelques années, les universités doivent répondre à l'augmentation des demandes d'inscription. Les notes publiées par le ministère montrent qu'en 2014-2015, le nombre d'inscrits dans les universités françaises a augmenté de 2,1%, une hausse un peu moins forte que celle de l'année 2013-2014 qui était de 2,5%.

Si la croissance démographique est un des facteurs de cette évolution,

les politiques publiques mises en œuvre -comme l'objectif de conduire 80% d'une classe d'âge au baccalauréat et la création du bac professionnel- expliquent aussi ce phénomène. La proportion de bacheliers dans une génération, qui était de l'ordre de 5 % en 1950, est passée à 29,4 % en 1985 puis à 43,5 % en 1990 pour atteindre 77,2% en 2015.

Il y a 10 ans, en 2005, la loi d'orientation et de programme

de l'avenir pour l'École fixe, quant à elle, l'objectif d'amener 50% d'une classe d'âge à l'obtention d'un diplôme de l'Enseignement supérieur pour répondre à l'élévation du niveau de qualification sur le marché du travail.

Cette forte croissance des effectifs mais aussi l'hétérogénéité du public qui en découle reflètent l'enjeu de la démocratisation de l'Enseignement supérieur.

## Développement stratégique des universités et démocratisation de l'ESR

Avec l'autonomie concrétisée, chaque université doit gérer son propre budget avec ce que l'État lui alloue. Pour faire face à la pénurie -encore aggravée cette année- les universités s'appuient sur leur autonomie budgétaire pour faire des choix.

Dans le contexte actuel où le recours à d'autres sources de financement se fait par projets souvent liés au rayonnement de l'établissement et à sa recherche, les stratégies s'opèrent sous le signe de la course à l'excellence. Le développement de vastes pôles visant à les faire exister sur la scène mondiale en est un exemple.

Mais « *quelle est la meilleure université ?* » L'échec produit par notre système ESR, montre que pour répondre à cette question -ce que tentent de faire les palmarès évoqués- les critères académiques ne suffisent pas.

Le développement nécessaire de la Recherche à un haut niveau doit aller de pair avec d'autres points d'excellence tout aussi cruciaux : la réussite des étudiants, leur insertion professionnelle. Pour l'UNSA Éducation, le ministère doit garantir aux universités les moyens de leur réussite.



# L'avis de nos syndicats

## **Pour le SNPDEN-UNSA : le continuum bac-3/bac+3 se prépare, s'accompagne et se vit**

Les statistiques des services de l'orientation, les enquêtes sociologiques récentes prouvent que les déterminismes, social et ethnoculturel, et les parcours antérieurs de l'élève en classe

de troisième puis de seconde (2<sup>nd</sup>e Professionnelle, 2<sup>nd</sup>e Générale) et pour finir en classe de première, déterminent les possibilités d'obtenir le niveau et ou le diplôme L3 dans le cadre

d'un cursus ou continuum bac-3/bac+3. Le SNPDEN-UNSA s'attache à lutter contre ces déterminismes dans ses motions de congrès depuis 2009.

## **L'orientation : mieux encadrer les uns sans délaissier les autres**

L'orientation des élèves en réussite ne doit pas être délaissée, mais nous savons que ces adolescents orientés en CPGE ou école d'ingénieurs auront statistiquement peu de difficultés à se réorienter pour obtenir un bac+3. Concernant les élèves plus fragiles préparant un bac général, le passage en L3 peut être plus compromis. Le projet de l'élève, préparé dès la seconde est essentiel pour une réussite en post bac. Le rôle de l'animation et de la coordination, COP (Conseiller d'orientation psychologue), Professeurs Principaux, réflexion sur l'orientation et non sur l'outil APB\*, sont essentiels. Même si ces élèves sont des « *adulescents* », le rôle d'information auprès des familles doit être aussi travaillé en lien avec l'élève. Leur projet d'orientation et son corollaire, leur ambition doivent être construits pour donner du sens aux apprentissages au risque que leur poursuite d'étude soit incertaine.

## **La problématique des élèves issus de bac Technologiques et professionnels**

Dès 2013, le SNPDEN-UNSA s'est emparé de cette question dans ses motions de congrès. Il faut rajouter que la création des LPO (lycées polyvalents) peut permettre des liens étroits entre enseignants de la Partie SEP (section d'enseignement professionnel), de la partie technologique et la partie STS (section de technicien supérieur). Ces liens peuvent permettre de concrétiser des réflexions et actions lors des liaisons LP/BTS ou bac technologique/BTS. Certains établissements ont créé, dès la Première Professionnelle, des enseignements d'approfondissement afin que les élèves puissent accéder plus aisément au post bac. De même en BTS, dans ces mêmes LPO, les enseignants du LP peuvent donner des cours de soutien aux élèves de BTS issus de bac professionnel. Les passerelles entre sections professionnelles, technologiques et générales sont plus faciles en terme de modalités et plus efficaces, l'élève ne changeant pas d'établissement.

Le SNPDEN-UNSA considère que le continuum bac-3/bac+3 se prépare, s'accompagne et se vit grâce à la différenciation dans la classe pour tous les élèves mais aussi par des dispositifs particuliers (liaison bac pro/BTS, bac technologique/DUT, différenciation dans la classe...).

La question de l'échec en L3 n'est pas une fatalité, elle doit être un objectif premier des classes de 2<sup>nd</sup>es professionnelles, technologiques, pour accéder à un niveau scolaire et une ambition suffisantes pour une insertion professionnelle à la hauteur du projet.

\*admission post bac



## Le SE-UNSA vise à imposer une meilleure continuité lycée-Enseignement supérieur

*Questions d'Éduc : Les réformes successives du lycée général et technologique ont-elles contribué, ces dernières années, à un meilleur accompagnement des élèves vers l'Enseignement supérieur ?*

**SE-UNSA :** Oui, les dernières réformes du lycée général et technologique ont toutes eu cette volonté. C'est ainsi que la réforme de 2003 qui transforme la série STT en STG affirme explicitement la finalité de cette série à n'être que la première étape du parcours conduisant au BTS puis à la licence pro. C'est dans la continuité de cette dynamique qu'a été conçue la réforme des séries générales en 2010. Avec une spécialisation plus progressive et la volonté d'accompagner plus individuellement chaque élève tout au long de ces années de lycée, le « *nouveau lycée* » est conçu comme une propédeutique d'un parcours vers une licence. De même pour la réforme des filières industrielles de 2011. Parallèlement, la réforme de la voie professionnelle de 2009 qui amène plus d'élèves au niveau IV (augmentation de 4,5% du nombre de bacheliers pros de 2010 à 2011 par exemple). Même si la plupart de ces élèves ont vocation à s'insérer professionnellement dès l'obtention de leur bac, un certain nombre d'entre eux poursuivent leurs études. Les lycées français envoient donc de plus en plus de bacheliers dans l'Enseignement supérieur. Leur accession au niveau licence est encore insuffisante.

*Questions d'Éduc : Comment s'expliquent encore les échecs nombreux au niveau de l'Enseignement supérieur ?*

**SE-UNSA :** L'extrême diversité, notamment dans le premier cycle, caractéristique du système d'Enseignement supérieur français est sans doute une des explications de ces échecs. Il existe en effet une multitude de formations proposées (STS, IUT, CPGE, licences, classes de mise à niveau, formations paramédicales ou sociales...) qui sont à finalités différentes (insertion professionnelle ou poursuite d'études). Pourtant, seulement 64 % des inscrits en première année passent en deuxième année et seulement 52 % de ceux inscrits en L1 à l'université (33 % des jeunes bacheliers). Parmi eux, la réussite des titulaires d'un bac pro est très difficile puisque seulement 18 % des bacheliers pro inscrits en L1 passent en L2.

*Question d'Éduc : Comment y remédier ?*

**SE-UNSA :** L'accueil des bacheliers dans le post bac, l'information des lycéens ainsi que les procédures d'orientation doivent être repensés. Ajoutons que la réussite dans l'Enseignement supérieur est socialement très typée : seuls 42 % des enfants d'ouvriers qualifiés accèdent à l'Enseignement supérieur pour 82 % des enfants de cadres supérieurs. Il va falloir sans doute agir aussi sur le caractère peu redistributif (\*) de l'Enseignement supérieur : les formations longues majoritairement suivies par les étudiants aisés coûtent plus cher. Une meilleure continuité lycée-Enseignement supérieur va nécessairement s'imposer pour réduire l'échec en 1ère année. Alors même que la refondation de 2013 instaure le bac-3 /bac+3 et même si des initiatives sont déjà prises dans certaines académies (cordées de la réussite, stage à l'Université pour lycéens...), ce temps de formation s'adressant à un nombre important de jeunes doit rapidement être sérieusement travaillé.

(\*) Rapport du CERC de 2003- L'Enseignement supérieur est jugé peu redistributif dans la mesure où l'argent dépensé profite essentiellement aux catégories sociales qui paient des impôts- soit classes moyennes ou supérieures. Si le système était redistributif, les enfants des classes sociales plus défavorisées auraient accès à cet enseignement et en sortiraient diplômés, ce qui n'est pas vraiment le cas en France.



# Zoom sur des initiatives

## Un exemple de mise en œuvre : l'académie de Versailles

L'académie de Versailles a décliné la circulaire et publié un « *guide des pratiques : continuum de formation entre l'enseignement scolaire et l'Enseignement supérieur (-3/+3)* ».

équipes éducatives et des lycées), la formation des enseignants et la réussite des étudiants (l'accueil des bacheliers professionnels et technologiques en particulier).

Divisé en 3 chapitres, il cible particulièrement l'orientation (en direction des élèves, en direction des

Préconisations, bilans par établissements, exemples de bonnes pratiques s'y côtoient.

Parmi ces dernières :

- une mallette des parents avec pour objectif « *d'élever le niveau d'ambition des élèves issus de milieux modestes et d'interroger les représentations stéréotypées de certaines filières de l'Enseignement supérieur* » ;
- des pratiques d'immersion de lycéens en université :  
Ainsi, l'université de Cergy propose une opération pour chacun des niveaux de classe : l'une s'adresse aux lycéens de 2<sup>nde</sup> Générale et Technologique et concerne 200 lycéens identifiés par leur établissement dans le but de découvrir les différentes filières ; une autre s'adresse aux élèves de première accueillis le mercredi après-midi autour de rencontres avec les enseignants, élèves de L3 et des professionnels ; enfin ,en Terminale, 300 élèves sont accueillis en immersion pendant la semaine des vacances de Toussaint ;
- des rencontres entre pairs : des opérations « *ambassadeurs* »- rencontres avec d'anciens élèves de l'établissement devenus étudiants ;
- des documents en ligne (présentation de différentes filières, des exemples de réorientation... ) ;
- une systématisation des actions de formation pour les nouveaux enseignants de classe de 1<sup>ère</sup> et Terminale et pour les volontaires.

En matière d'information et d'orientation :

- À titre expérimental, l'académie propose dans une dizaine de lycées, une seconde professionnelle à orientation progressive qui regroupe plusieurs spécialités du champ industriel ou du champ tertiaire, certaines choisies par les élèves, d'autres beaucoup moins recherchées mais porteuses d'emploi.
- Concernant la Licence, le début de la formation est constitué d'un socle commun à plusieurs mentions de licence et de licence professionnelle. Les enseignements se spécialisent ensuite progressivement et l'étudiant a la possibilité d'effectuer son choix définitif à plusieurs moments de la formation, y compris vers une licence professionnelle.

Et d'autres encore à découvrir ici :

[http://www.ac-versailles.fr/public/upload/docs/application/pdf/2015-01/continuum\\_livret.pdf](http://www.ac-versailles.fr/public/upload/docs/application/pdf/2015-01/continuum_livret.pdf)



### D'autres propositions de dispositifs

● L'académie de Besançon se mobilise également depuis 2011 pour « fluidifier les parcours de la seconde au bac +3 » comme l'explique Michel Mazaudier, doyen des IA-IPR dans l'académie de Besançon, (dépêche de l'AEF n°496032) indiquant que 4 chantiers ont été traités de front :

- la liaison CPGE-Universités ;
- la liaison séries technologiques-IUT ;
- la liaison séries générales-Enseignement supérieur ;
- la liaison bacs pros- BTS.

Différents moyens sont ainsi mis en œuvre : échanges entre lycéens et étudiants, vade-mecum dès la rentrée 2014 à destination des lycéens professionnels ; rencontres entre professeurs des différents niveaux, intervention de professeurs d'université dans certains lycées dans lesquels les taux d'orientation vers cette dernière sont les plus faibles.

● Certains établissements, de façon plus autonome, peuvent également nourrir l'échange de bonnes pratiques. Ainsi, le lycée Madeleine Michelis du centre-ville d'Amiens proposera en cette rentrée 2015 un « parcours droit/sciences politiques » en partenariat avec l'université de Picardie Jules Verne afin de « sensibiliser les élèves à ces disciplines et développer leur culture générale ».



● Dans la Loire, des lycées et l'université Jean Monnet de Saint-Étienne expérimentent depuis deux ans la mise en place d'un véritable continuum bac-3/bac+3 +5. Enseignants de lycées et d'université, lycéens et étudiants travaillent régulièrement ensemble à une meilleure connaissance de l'univers de l'autre.

● Enfin, pour ne citer que ces quelques exemples, l'université de Bretagne occidentale a mis en œuvre un parcours de formation « Sciences- Passion-Mer » à l'université pour les élèves volontaires, encadré par des enseignants chercheurs ; elle met également en place des journées immersion au cours desquelles les lycéens assistent à des cours magistraux, visitent des laboratoires de recherche, rencontrent des étudiants, mangent au restaurant universitaire etc.



*Ce sont là des initiatives intéressantes et sans nul doute profitables pour ceux qui en bénéficient. La limite de l'exercice résidant, le plus souvent dans un nombre limité de lycéens concernés dont la participation repose sur l'aspect volontaire de ceux qui accepteront par exemple de passer une semaine des vacances de Toussaint à découvrir le monde de l'université et/ou sur un repérage des équipes éducatives qui reste forcément soumis à la véracité d'un moment T et peut bien entendu laisser passer des élèves à travers les mailles du filet.*

# La place des territoires

**T**rois éléments récents interrogent la place et le rôle des territoires, et tout particulièrement des Régions, dans ce temps de formation initiale qui va de la classe de seconde à la licence, voire au-delà.

**Tout d'abord, la loi de Refondation de l'École de la République confie aux Régions la responsabilité de la définition de la carte des formations. Même si l'État conserve un rôle important dans l'élaboration de cette carte et peut peser grâce au levier financier de l'implantation des postes, il n'en demeure pas moins que le dernier mot est censé revenir aux Régions qui gagnent là une compétence nouvelle qu'elles réclamaient fortement.**

**Le second élément à prendre en compte est la réforme territoriale avec la construction des 13 nouvelles régions dont certaines au périmètre très élargi.**

**Enfin, la loi ESR dans la suite de la LRU a acté et accéléré les regroupements d'universités, essentiellement sous la forme de COMUE\*.**

*\* Communauté d'universités et d'établissements*



Si ces nouveautés n'ont pas d'impact direct sur les contenus de formation et les aspects pédagogiques, elles peuvent concerner plus directement l'implantation des formations. La dimension et les implications économiques peuvent conduire à spécialiser les formations au regard du tissu industriel et du marché de l'emploi local. Ainsi des lycées des métiers, prolongés par des filières correspondantes en IUT sont souvent développés, directement en lien avec certains bassins économiques. Si cette approche facilite la relation École/entreprise et alimente la demande de main

d'œuvre territoriale, elle risque aussi d'enfermer les élèves dans un choix limité de formation.

Or l'on sait que dans ce cas, ce sont les jeunes des familles les moins favorisées qui, condamnés à rester sur place, subissent le plus ces contraintes.

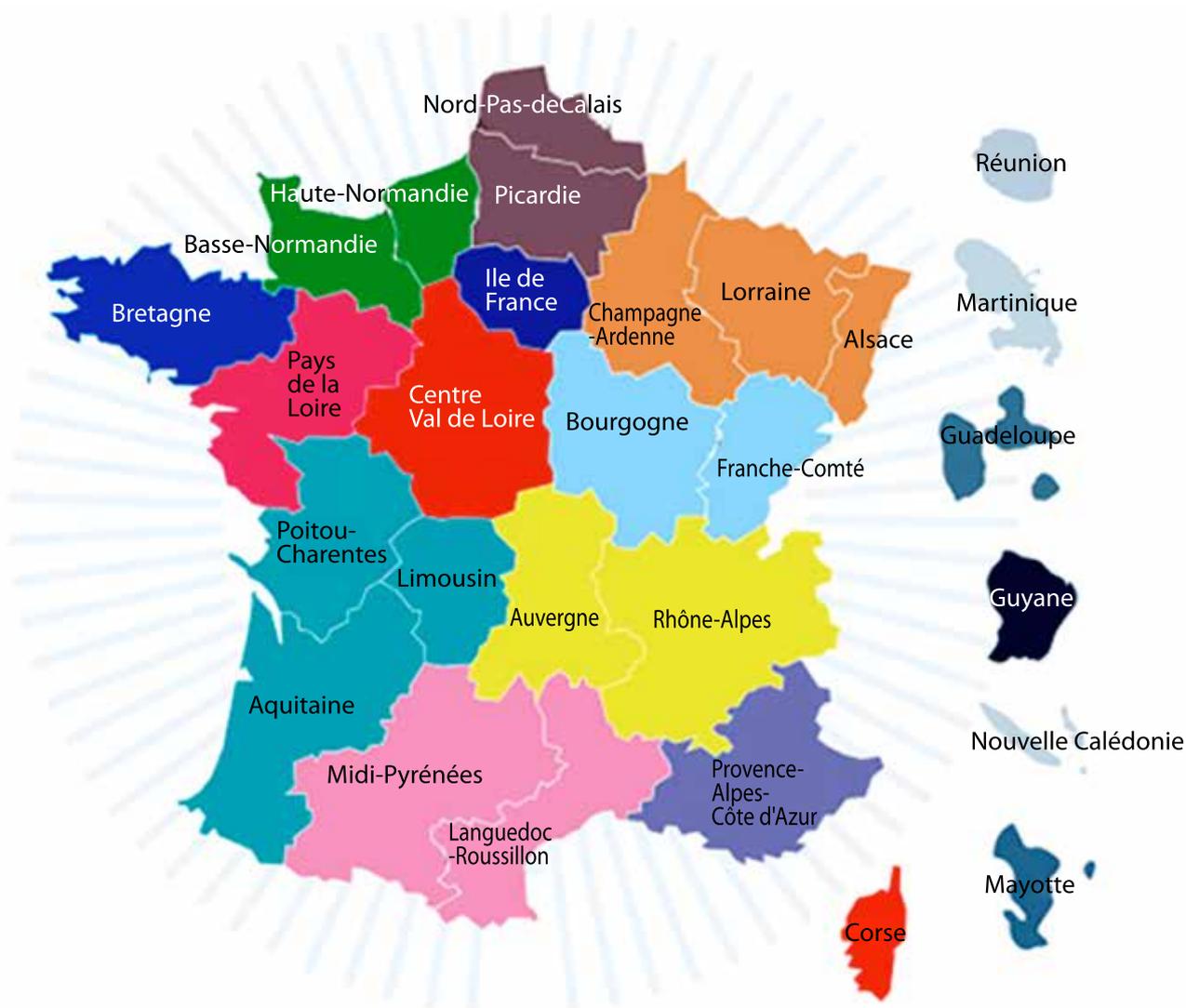
Par ailleurs, la territorialisation des formations pose la question des fortes disparités existantes entre les différents territoires ainsi que les choix politiques et budgétaires différents que peuvent réaliser les exécutifs régionaux, donnant une priorité plus ou moins importante aux dépenses d'éducation et de formation.

Plus encore que ce n'est actuellement le cas, il existe un risque fort d'universités ou de formations supérieures à deux vitesses.

D'un côté des regroupements de taille très importante, visant à pouvoir s'inscrire dans le classement de Shanghai (par leurs nombres d'étudiants, de formations, d'enseignants, de thèses soutenues ou de brevets déposés). De l'autre, des établissements de petites tailles, n'offrant pas la possibilité d'ouvrir toutes les filières ou de proposer tous les diplômes.

Pour autant, et l'UNSA Éducation comme ses syndicats de l'ESR l'ont déjà souvent évoqué, il n'y a pas de corrélation entre la taille des universités et les résultats des étudiants : de plus gros établissements ne garantissent en rien de meilleurs taux de réussite.

Poser la question d'égalité des territoires nécessite d'interroger la dimension de mise en réseau des formations du supérieur. Dans ce cadre, on ne peut dissocier la dimension enseignement de la dimension recherche. En effet, la caractéristique de l'université est d'enseigner les résultats de la recherche et de contribuer à celle-ci par la formation des étudiants et des futurs chercheurs. Lorsque ce cycle fonctionne, il est un cercle vertueux, formation et recherche se renforçant mutuellement. À l'inverse, toute rupture conduit à un affaiblissement de la recherche et à un appauvrissement des formations. Il est donc impératif qu'en parallèle de leur définition de leur politique d'enseignement et de formation post-bac, les territoires investissent dans des plans de développement de la recherche publique et de renforcement de l'emploi scientifique.



# Levier de rénovation du lycée et de l'ESR

**L'**évolution de notre système scolaire et universitaire et son adaptation à la société actuelle, conduit à repenser les découpages anciens. Ainsi la place du collège, historiquement orienté comme un « petit lycée » devient le second étage du socle commun de la scolarité obligatoire. De même, le baccalauréat conçu par beaucoup comme un fin en soi (d'où certainement le nom de classe de terminale en fin de lycée), redevient le premier élément de la formation supérieure.

Pour autant, les similitudes entre socle commun et bac-3/bac+3 ne doivent pas être caricaturées. Si le premier se présente sous la forme d'un continuum curriculaire, le second relève de parcours diversifiés dont il convient d'articuler les différentes étapes.

Cela implique plusieurs éléments à prendre nécessairement en compte.

Tout d'abord, c'est l'ensemble du parcours qui doit être articulé et non seulement les deux années centrales de terminale et de L1. Ainsi, et même si cela relevait davantage d'une réflexion que demande d'application, la proposition de Philippe Tournier, secrétaire général du SNPDEN-UNSA de rebaptiser les classes du lycée bac 1, bac 2 et bac 3, va dans le même sens que les dénominations L1, L2 et L3 et tente de montrer la nécessité de penser une globalité.



De même, cette articulation n'a pour but ni la secondarisation du premier cycle universitaire, ni l'universitarisation du lycée. Il s'agit par contre de penser en amont l'acquisition des compétences indispensables à la poursuite des études supérieures ainsi que l'orientation adaptée et en aval la prise en compte des diversités des parcours et l'élaboration de passerelles pour les éventuelles évolutions.

Surtout, il s'agit de cesser de faire évoluer de manière indépendante et étanche d'un côté le lycée dans des réformes non abouties et souvent mal vécues et de l'autre des universités autonomes tenues par des critères de gestion voire de rentabilité et inscrites dans la concurrence avec des écoles sélectives et mieux dotées financièrement.

Si le bac-3/bac+3 n'est pas une recette miracle, ni un slogan sans contenu, il doit devenir le cadre de réflexion de l'ensemble du système de formation au-delà de la scolarité obligatoire. Il doit permettre les harmonisations et la construction de parcours personnalisés. Il doit fixer les éléments d'analyses et d'évaluations des structures en place afin d'aider à leurs évolutions. Il doit aider à faire réussir tous les jeunes et leur permettre de poursuivre leurs études le plus loin possible, lorsqu'ils le souhaitent. C'est à ces conditions qu'il sera un levier efficace à la rénovation du lycée et de l'Enseignement supérieur.

## Pour aller plus loin

- **de bac moins 3 à bac plus 3** : Revue trimestrielle de l'AFAE (Association Française des Administrateurs de l'Éducation) N° 133 de mars 2012 qui dresse un bilan complet de la problématique.
- un intéressant dossier de veille de l'IFE  
« **Les lycées à la croisée de tous les parcours** »  
qui s'intéresse également à la situation dans quelques pays étrangers. N° 88 Déc 2013.
- un dossier des Cahiers Pédagogiques n° 493 de décembre 2011 intitulé « **Le lycée, entre collège et supérieur** ».
- « **Évaluation des expériences de rapprochement et d'articulation des formations de premier cycle du supérieur entre lycées et universités** »- Rapport N° 2013-050 de Juin 2013 de l'Inspection générale de l'Éducation nationale et de l'Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale.
- et bien sûr, les articles sur notre site à la rubrique  
« **bac-3/bac+3** ».



# Un syndicat pour moi!

Adhérer c'est être  
plus forts ensemble



La **fédération UNSA**  
des **métiers** de l'**Éducation**  
de la **Recherche** et de la **Culture**

<http://contact.unsa-education.com/contact.php>

